



ASL Joli Pré

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Juin 2018

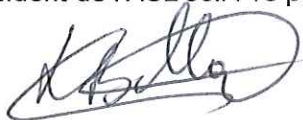



ASL Joli Pré

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'AGO qui s'est tenue le Mardi 19 Juin 2018 à la Maison des associations.

Le total des présents et représentés s'élevant à 50 (32 *présents*, 18 *pouvoirs*), le quorum est atteint, le Président a déclaré la séance ouverte à 21h.

<p>Davy BILLA Président de l'ASL Joli Pré pour 2017</p> 	<p>Davy BILLA Président de séance pour l'AGO 2018</p> 
--	---

ANNEE 2017

Rapport moral 2017

Le Bureau a commenté le rapport moral pour l'année écoulée et a présenté les tâches effectuées par celui-ci.

- **Circulation :**

Il est rappelé que la vitesse est limitée volontairement à **20 Km/h** dans notre résidence familiale. Certains conducteurs, dont la vitesse est excessive, font courir un danger aux piétons (particulièrement les enfants) qui sont dans les rues. Ceci est particulièrement vrai dans certains virages à la visibilité réduite, et où le stationnement est anarchique.

Il a été signalé que des enfants circulant à vélo roulaient sur le côté gauche de la chaussée, notamment dans les virages, ce qui est dangereux. Il est demandé aux parents d'être vigilants avec leurs enfants et de leur rappeler les règles de circulation sur la chaussée dans la résidence.

- **Stationnement :**

Il est également rappelé que le stationnement dans les rues de la résidence pose parfois problème : Le stationnement anarchique dans les rues peut gêner la circulation et les manœuvres de certains véhicules (notamment pour sortir des places de parking). Un problème de stationnement a donné lieu à une altercation entre des habitants de la Résidence.

Le passage des éboueurs a également été gêné et le camion a parfois dû rouler sur les trottoirs pour poursuivre sa tournée : cela dégrade les bordures et peut engendrer des dépenses d'entretien.

Pour rappel, le stationnement des voitures sur les trottoirs est interdit (même à cheval sur le trottoir).

Il est aussi interdit de stationner **dans** les jardins devant les maisons.

Il faut éviter de se garer dans les rues au niveau des parkings et veiller à laisser libre le passage des véhicules sur la chaussée.

Les contrevenants s'exposent à une contravention.

Il est recommandé de ne stationner ni dans les rues, ni dans les virages ce qui réduit la visibilité. Il est préférable d'utiliser les 2 parkings collectifs en bas de la rue Jasmin et en face de l'école. Il est demandé à chacun de rappeler ces règles élémentaires aux visiteurs (Stationnement & Circulation).

- **Entretien des parties privées :**

L'extérieur des maisons et jardins, les haies mitoyennes doivent être entretenues et taillées régulièrement, les lampadaires et panneaux doivent être dégagés.

Les horaires de tonte et de bricolage bruyant doivent être respectés pour la tranquillité de tous :

- ✓ Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- ✓ Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- ✓ **Le dimanche et jours fériés: de 10h à 12h**

- **Communication :**

Le site internet l'ASL est disponible à l'adresse suivante : <https://sites.google.com/site/asljolipre/>.

Il a été demandé que la communication ne se fasse pas exclusivement par Facebook. Le bureau s'est donc engagé à :

- maintenir une communication « papier » en publiant une lettre d'information ponctuellement
- alimenter plus régulièrement le site Internet de la résidence.

Le Bureau est joignable à l'adresse suivante : jolipreasl@gmail.com

Groupe Facebook (privé): <http://www.facebook.com/groups/114390165269353/>

- **Informations diverses :**

Les clés de la cabane sont disponibles auprès des membres du bureau, dont les adresses figurent à la fin du compte-rendu.

Les clés de l'échafaudage sont disponibles auprès de Monsieur Sébastien LEPETIT au 8 rue Jasmin.

L'utilisation du matériel se fait sous la responsabilité de la personne l'ayant emprunté.

Il est rappelé qu'en cas d'emprunt, il faut noter son nom sur le cahier de prêt mis à disposition dans la cabane.

Il a été signalé que des chiens ne sont pas tenus en laisse par leurs propriétaires et sont parfois même laissés libres d'aller et venir dans la résidence. Cela entraîne des problèmes de déjections dans les coulées vertes et dans les parties privatives (jardins à l'avant des maisons..).

Cela pose aussi des questions quant à la sécurité des enfants en bas-âge et des autres animaux de compagnie (chats..).

Il est rappelé que les chiens doivent être tenu en laisse pendant les promenades, que leurs propriétaires doivent ramasser les déjections et qu'ils ne doivent pas être laissé libre dans la résidence.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Rapport d'activité 2017

Le bureau a présenté le rapport d'activité 2017.

Les remarques suivantes ont été faites en séance :

Travaux/Réalisations/Activités diverses:

- Élagages d'un arbre en surplomb de la cabane et d'un saule dans la coulée verte
- L'arbre qui est tombé en raison du vent sur notre route au niveau du parking « école » a été pris en charge par l'ONF
- Une étude de sécurité routière a été réalisée par l'entreprise Iris Conseil : des mesures ont été effectuées courant janvier 2018 : Le rapport est consultable sur le site internet.

- Des syndicats ont été consultés pour obtenir des devis afin de se rendre compte du coût qu'engendrerait une gestion par des professionnels. Un devis a été transmis par la société E.I.C., il est consultable sur le site Internet de la Résidence.
- L'arbre qui est tombé à proximité de la cabane a été pris en charge par l'ONF.
- Une partie du toboggan a été réparée par la société RécréAction en charge de la maintenance et de l'entretien de jeux.

Volet administratif :

- Le Cahier des Charges voté lors de l'AGE d'octobre 2016 est toujours chez le Notaire afin que soient faites les démarches administratives nécessaires pour un dépôt en Préfecture. Dès que le dépôt sera effectif, il sera imprimé et distribué à chaque propriétaire.
- La mise en place du prélèvement automatique n'est pas possible car il faut pour cela disposer d'un numéro de SIREN. Il a été demandé s'il était possible d'en avoir un : le bureau va se renseigner à ce sujet.

Travaux à venir/Projets :

- Des réparations coûteuses récurrentes sont à prévoir sur les jeux d'enfants. La possibilité de remplacer le toboggan par un jeu du même type est envisagée et soumise au vote de l'Assemblée.
- Un banc doit être réparé et tous doivent être lasurés.
- Il est prévu de réaliser des marquages au sol et d'installer des aménagements urbains suivant les préconisations du rapport d'expertise de la société Iris Conseil afin d'améliorer la sécurité routière au sein de la résidence et de mieux encadrer les stationnements sur la chaussée. (en empêchant notamment le stationnement dans les virages.)
- Il est prévu d'installer des panneaux « Parking Privé » sur les 2 parkings de la résidence.

Vie sociale :

- Le nettoyage de la résidence s'est déroulé en juin 2017 et a permis de nettoyer une partie des espaces communs de notre résidence.
- En septembre la fête « italienne » a réuni de nombreux habitants.
- Il a été rappelé que le comité des fêtes est à la recherche de nouveaux membres pour l'organisation de la prochaine fête en septembre.
- En octobre, les enfants ont fait le tour de la résidence pour Halloween.

Dégradations-Vandalisme :

- Plusieurs résidents ont fait état d'actes de vandalisme au cours de la soirée d'Halloween (jets d'œufs sur les façades de maisons)
- Des vols de roues sur 4 véhicules ont eu lieu en Octobre 2017 et janvier 2018 : un courrier a été envoyé à la Mairie dénonçant ces actes de vandalisme ainsi que la présence régulière d'individus extérieurs à la résidence sur nos parkings. Nous avons reçu une réponse de la Mairie. Ce courrier est consultable sur notre site internet.
- Un vol d'enjoliveurs a été signalé.
- Des dégradations, sur au moins un véhicule, ont eu lieu sur le parking de la forêt (août 2017)
- Le parking est régulièrement occupé par des individus qui laissent des déchets au sol et font parfois du tapage nocturne. En cas de nuisance, il a été recommandé d'appeler la Police Municipale en journée et la Police Nationale la nuit.

Rapport commission des finances année 2017

Présentation et approbation du bilan 2017

SUIVI DES DEPENSES - RECETTES

BUDGET 2017

DEPENSES	2015	2016	BUDGET 2017	2017	ECARTS 2017
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Impôts	4 428	4 778	4 900	4 947	47
Assurance	216	222	300	231	-69
Entretien borne à incendie	203	0	250	13	-237
EDF	754	793	850	923	73
Frais de bureau (Impressions, Courriers,...)	676	626	700	290	-410
Entretien reseaux	1 612	1 605	2 000	1 621	-379
Entretien espaces verts	3 714	4 214	4 000	3 428	-572
Entretien jeux et cabane	516	2 891	2 000	1 497	-503
Entretien des rues / fissures	436	4 996	0	0	0
Travaux imprévus ou conseil juridique	2 033	1 636	2 000	3 799	1 799
Cahier des charges (Impressions, frais administratifs)		396	1 000	0	-1 000
Fete Joli pré suite fermeture compte		145		253	253
PROJET					
Inspection video canalisation	3 240		2 560	0	-2 560
cloture rue aux fleurs		4 347			
TOTAL DES DEPENSES	17 827	26 650	20 560	17 001	-3 559

RECETTES	2015	2016	BUDGET 2017	2017	ECARTS 2017
Cotisations	21 825	21 825	21 825	20 925	-900
Produits financiers et autres recettes	571	501	500	436	-64
TOTAL DES RECETTES	22 396	22 326	22 325	21 361	-964

RESULTAT	4 569	-4 324	1 765	4 360	2 595
-----------------	--------------	---------------	--------------	--------------	--------------

DISPONIBILITES (livret)	66 656	62 332	66 692
--------------------------------	---------------	---------------	---------------

Vote du budget :

OUI	31
NON	1
Abstention	0

Le bilan est approuvé.

ANNEE 2018

Projets 2018 soumis à vote :

1. Intervention GDF :

Sous condition d'un accord tripartite avec la Mairie.

Résultat du vote :

OUI : 48

NON : 1

Abstentions : 1

Projet approuvé

2. Remplacement du toboggan

Résultat du vote :

OUI : 45

NON : 3

Abstentions : 2

Projet approuvé

3. Marquage au sol de jeux pour enfants :

Résultat du vote :

OUI : 31

NON : 11

Abstentions : 8

Projet approuvé

4. Budget 2018-2019

Résultat du vote :

OUI : 49

NON : 1

Abstentions : 0

Budget approuvé

Questions/Réponses :

- Comment éviter que des maisons soient vandalisées par des jets d'oeufs lors de la soirée d'Halloween ?

Les parents et adultes de la Résidence devront être très vigilants vis à vis de leurs enfants et des jeunes gens extérieurs à la résidence.

- Est-il possible de remplacer un bouchon d'accès au réseau GDF manquant sur une place de parking ?

Le bureau va prendre contact avec GRDF pour que ce soit fait.

- Pourquoi le réseau d'éclairage ne fonctionne t-il plus depuis quelques jours ?

Depuis un violent orage, les lampadaires ne se déclenchent plus la nuit. Les membres du bureau ont essayé de réarmer le tableau électrique, mais un différentiel se déclenche automatiquement. Un électricien a été contacté et doit intervenir prochainement.

- Est-il possible d'élaguer près de la nouvelle grille à l'entrée de la coulée verte, ainsi que le cerisier situé sur le terrain de Repotel. ?

Un élagage complet de la coulée verte est prévu et la zone de la grille sera prise en compte. Le bureau va prendre contact avec Repotel pour que leur cerisier soit taillé.

- Est-il possible d'installer à l'entrée de la résidence, un panneau pour interdire le démarchage ?

Le bureau va étudier les solutions possibles à ce sujet.

- Pourrait-on demander à GDF une campagne de mesure et de contrôle de nos canalisations en contrepartie des travaux dans la coulée verte ?

Le bureau effectuera cette demande et se rapprochera de la Mairie pour obtenir un accord tripartite avant la réalisation des travaux.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Mr LEPETIT et Mr GOLDSTEIN ont donné leur démission. Merci à eux d'avoir consacré du temps pour notre collectivité.

Les autres membres du bureau n'ont pas terminé leur mandat et ne démissionnent pas, ils restent donc au bureau pour l'année 2018

Mme RIHOUEY Céline se déclare candidate et est élue à l'unanimité.

Mr LOCHE Frédéric se déclare candidat et est élu à l'unanimité.

Mr GONTHIER David se déclare candidat et est élu à l'unanimité.

Mme CARLO Laura se déclare candidate et est élue à l'unanimité.

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

Suite à l'AGO le nouveau bureau s'est réuni afin de déterminer la répartition des rôles.

Composition du nouveau bureau :

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Rôle</u>
LOCHE	Frédéric	27 rue Jasmin	
PARIENTE	Marc	10 rue des Tulipes	Trésorier
BILLA	Davy	16 rue des Tulipes	Secrétaire
RIHOUEY	Céline	3 rue Jasmin	Vice-Trésorier
DESWAERTE	Aude	29 rue Jasmin	Vice-Présidente
COUURIER	Cédric	1 rue des Tulipes	
FILLAULT	Julien	12 allée des Capucines	
LAMANDIN	Brigitte	14 rue des Pivoines	
SURMONT	Antoine	9 allée des Capucines	Président
GONTHIER	David	45 rue Alfred de Vigny	
CARLO	Laura	15 allée des Capucines	

<u>Le Président de séance</u>	<u>Le Trésorier</u>	<u>Le Président de l'ASL</u>
Davy BILLA 	Marc PARIENTE 	Antoine SURMONT 